

PROCEDURE POUR LA PUBLICATION SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Objectifs

Les professeurs et personnels peuvent proposer des photos illustrant des activités vécues au lycée afin de les diffuser sur les réseaux sociaux officiels (Instagram et Facebook).

Les publications permettent de valoriser la vie du lycée, montrer la richesse des propositions et contribuent ainsi au rayonnement du lycée.

Elles ont plusieurs objectifs selon les publics visés

- Information d'événements en interne pour les élèves
- Illustration des activités vécues par les uns ou les autres pour les élèves et les parents
- Vitrine du lycée pour les futurs élèves/familles
- Conservation du lien avec les anciens élèves

Protocole à suivre pour demander une publication

* Transmettre par École Directe à la personne responsable de la publication (Cf. ci-dessous):

- 2 ou 3 photos de bonne qualité qui caractérisent bien l'événement (lieu de St Sau, ville reconnaissable, activité caractéristique, présence d'élèves) ou une vidéo de 30 secondes maximum
- * 2 ou 3 mots clés définissant le contexte (pas de texte long)

Responsables de publication :

- Thomas Maréchal et Catherine Le Moigne : vie culturelle et artistique
- James Nicol et Émeline Fontaine : visites, sorties en lien avec les cours, échanges scolaires, rencontres avec des intervenants
- Sonia Rouxel, Carole Vaury et Annabelle Cosson : vie du lycée et des lycéens, midis de l'orientation et autres intervenants sur l'orientation

Publication par l'équipe réseaux sociaux

L'équipe :

* se concerte régulièrement et en particulier le vendredi en début de réunion du Forum

- choisit la modalité de publication (story ou post sur Instagram)
- se donne le droit de ne pas diffuser la publication afin d'équilibrer les différentes thématiques publiées
- décide si besoin d'étaler dans le temps les événements afin de répartir harmonieusement les publications
- publie les événements selon ses disponibilités